



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/25484
29 mars 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 26 MARS 1993, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE REPRESENTANT PERMANENT DU DANEMARK AUPRES DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte, en anglais et en français, le texte d'une déclaration sur le rapport de la Commission de la vérité en El Salvador, publié par la Communauté européenne et ses Etats membres le 25 mars 1993.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du Danemark
auprès de l'Organisation des
Nations Unies

(Signé) Bent HAAKONSEN

Annexe

[Original : anglais et français]

DECLARATION DE LA COMMUNAUTE ET SES ETATS MEMBRES SUR LE
RAPPORT DE LA COMMISSION DE LA VERITE EN EL SALVADOR

La Commission européenne et ses Etats membres se félicitent de la présentation et de la publication du rapport de la Commission de la vérité en El Salvador.

Ils appuient la déclaration faite le 18 mars 1993 par le Président du Conseil de sécurité des Nations Unies concernant le rapport de la Commission de la vérité.

Ils estiment qu'une mise en oeuvre rapide et intégrale de toutes les recommandations sera d'une importance cruciale pour assurer la réconciliation nationale et consolider la paix en El Salvador.

Dans ce contexte, la Communauté européenne et ses Etats membres prennent acte avec préoccupation de ce que le Parlement d'El Salvador a approuvé, à l'initiative du Gouvernement, une amnistie "générale, absolue et inconditionnelle" avant la mise en oeuvre intégrale des recommandations de la Commission ad hoc et la mise en application des conclusions de la Commission de la vérité. Ils soulignent que cette mesure, qui ne peut contribuer de manière positive à la réconciliation nationale que si elle bénéficie d'un large soutien au sein de la société salvadorienne, ne devrait pas compromettre la mise en oeuvre intégrale des recommandations de la Commission de la vérité.
